



RAPPORT ANNUEL 2025

Caisse Desjardins de Sainte-Foy

Siège social

990, avenue de Bourgogne
Québec (Québec) G1W 0E8



Table des matières

Mouvement Desjardins	III
Données marquantes	III
Informations sur nos secteurs d'activité	IV
Caisse	V
Approbation du conseil d'administration	V
Données marquantes	V
Membres du conseil d'administration	VI
Prêts et provision pour pertes de crédit	VII
Dépôts	VII
Rapport financier	1

Note au lecteur

Les symboles k, M et G sont utilisés pour désigner respectivement les milliers, les millions et les milliards. Ainsi, « 400 k\$ » se lit « quatre cent mille dollars », « 10 M\$ » se lit « dix millions de dollars » et « 100 G\$ » se lit « cent milliards de dollars ». Ce rapport annuel a été produit par la première vice-présidence Finances, Mouvement Desjardins (vice-présidence Direction financière).

Mouvement Desjardins

Données marquantes 2025

Plus de

10 millions

de membres et clients

2 244

membres de conseils d'administration

57 530

employés
et employées

638 M\$

en retour aux membres
et à la collectivité

Excédents de

3 811 M\$

Actif de

510,2 G\$

Ratio de fonds propres de la
catégorie 1A de

23,7 %¹

14,5 G\$

en primes
d'assurance²

Réserves de

32,7 G\$³

Ces données proviennent des états financiers combinés et du Rapport de gestion annuel du Mouvement Desjardins au 31 décembre 2025.

¹ En vertu de la Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital émise par l'Autorité des marchés financiers (AMF) et applicable notamment aux coopératives de services financiers.

² Primes souscrites directes.

³ Dont 25,5 G\$ proviennent des réserves générales des caisses comme patrimoine collectif inaliénable.

Mouvement Desjardins

Informations sur nos secteurs d'activité

La présentation de l'information financière du Mouvement Desjardins est regroupée par activités. Celles-ci sont définies selon les besoins de ses membres et clients ainsi que des marchés dans lesquels il évolue, et elles reflètent son mode de gestion interne.

Les résultats financiers du Mouvement Desjardins sont donc regroupés en trois secteurs d'activité, soit **Particuliers et Entreprises**, **Gestion de patrimoine et Assurance de personnes**, ainsi qu'**Assurance de dommages**.

Le secteur **Particuliers et Entreprises** propose aux membres et clients du Mouvement Desjardins une offre intégrée et complète répondant aux besoins des particuliers, des entreprises, des institutions, des organismes à but non lucratif et des coopératives. Le Mouvement Desjardins œuvre dans les services financiers au Québec et est présent dans les services financiers hors-Québec. Cette offre répond notamment aux besoins en matière de gestion financière, d'épargne, de paiement, de financement, de services spécialisés, d'accès aux marchés des capitaux, de capital de développement et de risque, de transferts d'entreprises et de conseils.

Le secteur **Gestion de patrimoine et Assurance de personnes** joue un rôle dans le développement de l'autonomie financière des membres et clients du Mouvement Desjardins, en les aidant à développer de saines habitudes financières. Ce secteur accompagne les membres et clients, particuliers et entreprises, par l'entremise de divers réseaux et conçoit plusieurs gammes de protections d'assurance de personnes (vie et santé) et de solutions de placement. Il comprend également la gestion d'actifs et les services de fiducie.

Le secteur **Assurance de dommages** offre des produits d'assurance permettant aux membres et clients du Mouvement Desjardins de protéger leurs actifs et de se prémunir contre les incidences d'un sinistre.

Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	Assurance de dommages
Excédents avant ristournes aux membres de 1 853 M\$(⁽¹⁾)	Excédents nets de 756 M\$(⁽¹⁾)	Excédents nets de 1 053 M\$(⁽¹⁾)
Leader du crédit hypothécaire résidentiel au Québec	1 ^{er} rang au Canada et au Québec pour les placements garantis liés aux marchés	2 ^e assureur de dommages au Québec
Leader de l'épargne personnelle au Québec		Progression de 431 M\$ des primes souscrites directes par rapport à 2024

Pour plus de détails sur chacun des secteurs, nous vous référons à la note 29 « Information sectorielle » du Rapport annuel 2025 du Mouvement Desjardins. De plus, les données du tableau ci-haut sont extraites de la section des « Faits saillants » du Rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement Desjardins.

⁽¹⁾ Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, les excédents avant ristournes aux membres du Mouvement Desjardins totalisent 3 811 M\$ et incluent des excédents nets de la rubrique Autres de 149 M\$.

Approbation du conseil d'administration

Le rapport annuel de la Caisse Desjardins de Sainte-Foy au 31 décembre 2025 a été dûment approuvé par son conseil d'administration.

Nous certifions que ce rapport annuel répond aux exigences de la *Loi sur les coopératives de services financiers* et de l'Autorité des marchés financiers en matière de diffusion de l'information.

Présidence
Chanele Morel-Lebrun

Secrétariat
Patrick Hébert-Milette



Données marquantes 2025 de la Caisse

47 578
membres

Actif de
2,9 G\$

5,7 M\$
en retour aux
membres et à la
collectivité dont
4,7 M\$
en ristournes

Excédents
d'opération de
58,9 M\$

Excédents avant
ristournes aux
membres de
29,7 M\$



La Caisse Desjardins de Sainte-Foy se distingue par :

Une équipe dynamique

sous la direction générale de Martin Leclerc

Un conseil d'administration pleinement engagé

au 31 décembre 2025

Présidence Chanele Morel-Lebrun

Vice-présidence Marie Caron

Secrétariat Patrick Hébert-Milette

Membres du conseil d'administration Jean Ronald Augustin
Louis Babineau
Philippe Beaulieu
Etienne Corriveau-Hébert
Patrick Lacasse Trudeau
Michel Laferrière
Antoine Masse
Fabienne Mathieu
Sabine Nicolas
Alain Vaillancourt
Saoussene Zair

Relève au conseil d'administration Guillaume Renauld

PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT

Au 31 décembre 2025, la Caisse continue de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. Le tableau suivant présente la valeur comptable brute des prêts ainsi que le solde de leur provision respective selon l'étape dans laquelle ils sont classés :

(en milliers de dollars canadiens)	Au 31 décembre 2025									Au 31 décembre 2024
	Non dépréciés				Dépréciés		Total			Total
	Étape 1		Étape 2		Étape 3					Valeur comptable nette
	Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit	Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit	Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit	Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit	Valeur comptable nette	
Hypothécaires résidentiels	1 789 362 \$	369 \$	113 715 \$	279 \$	1 345 \$	716 \$	1 904 422 \$	1 364 \$	1 903 058 \$	1 592 792 \$
À la consommation et autres prêts aux particuliers	52 995	76	3 611	139	152	44	56 758	259	56 499	55 537
Aux entreprises et aux gouvernements	427 144	611	51 408	927	17 939	4 179	496 491	5 717	490 774	523 153
Total	2 269 501 \$	1 056 \$	168 734 \$	1 345 \$	19 436 \$	4 939 \$	2 457 671 \$	7 340 \$	2 450 331 \$	2 171 482 \$

Pour plus de renseignements, se référer à la note 2 « Méthodes comptables » des états financiers combinés du Mouvement Desjardins pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025.

Les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse au cours de l'année 2025 totalisent 1,5 M\$. Une personne intéressée désigne notamment les membres du conseil d'administration de la Caisse et de la Fédération, la direction générale de la Caisse ainsi que les personnes qui leur sont liées.

DÉPÔTS

Les dépôts se composent de dépôts à vue, de dépôts à préavis et de dépôts à terme. Les dépôts à vue sont des dépôts portant intérêt ou non, constitués principalement des comptes dotés du privilège de chèques, et pour lesquels la Caisse n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait. Les dépôts à préavis sont des dépôts portant intérêt, constitués principalement des comptes d'épargne, et pour lesquels la Caisse peut légalement exiger un préavis de retrait. Les dépôts à terme sont des dépôts portant intérêt, constitués principalement des comptes de dépôt à terme fixe, des certificats de placement garanti ou d'autres instruments du même type dont les termes varient généralement d'un jour à 10 ans, et qui viennent à échéance à une date prédéterminée.

Le tableau ci-dessous présente la composition des dépôts :

(en milliers de dollars canadiens)	Au 31 décembre 2025				Au 31 décembre 2024
	Dépôts à vue	Dépôts à préavis	Dépôts à terme	Total	Total
Particuliers	568 139 \$	29 887 \$	745 447 \$	1 343 473 \$	1 246 515 \$
Entreprises et gouvernements	776 829	1 535	46 399	824 763	689 952
Total	1 344 968 \$	31 422 \$	791 846 \$	2 168 236 \$	1 936 467 \$

Pour plus de renseignements, se référer à la note 2 « Méthodes comptables » des états financiers combinés du Mouvement Desjardins pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025.

Rapport financier 2025

Caisse Desjardins de Sainte-Foy

TABLE DES MATIÈRES

2 Rapport de mission de procédures convenues

6 Rapport financier

Bilan

État du résultat

État des variations de l'avoir

9 Note complémentaire au rapport financier

Note 1 Nature des activités et référentiel d'information financière



Rapport de mission de procédures convenues sur le rapport financier de la Caisse Desjardins de Sainte-Foy

Aux membres de la Fédération des caisses Desjardins du Québec

Objectif du présent rapport de mission de procédures convenues

Notre rapport vise uniquement à aider les membres de la Fédération des caisses Desjardins du Québec à déterminer si les informations financières contenues dans le rapport financier de la Caisse concordent, en considérant les ajustements comptables spécifiques de la Caisse, à celles qui ont servi à la préparation des états financiers combinés du Mouvement Desjardins et il est possible qu'il ne puisse se prêter à un usage autre. Le présent rapport ne porte que les comptes et les éléments précisés ci-dessous dans le rapport financier et ne couvre pas le rapport annuel.

Responsabilités du donneur de mission

La Fédération des caisses Desjardins du Québec a confirmé que les procédures convenues étaient appropriées par rapport à l'objectif de la mission. La Fédération des caisses Desjardins du Québec est responsable des objets considérés visés par les procédures convenues mises en œuvre.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal
(Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502
Téléc. courriel : ca_montreal_main_fax@pwc.com

Responsabilités du professionnel en exercice

Nous avons réalisé la mission de procédures convenues conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4400 *Missions de procédures convenues*. Une mission de procédures convenues implique la mise en œuvre des procédures convenues avec la Fédération des caisses Desjardins du Québec, ainsi que la communication dans un rapport des constatations, c'est-à-dire les résultats factuels de la mise en œuvre des procédures convenues. Nous ne faisons aucune déclaration quant au caractère approprié des procédures convenues.

Cette mission de procédures convenues ne constitue pas une mission de certification. Par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion ou conclusion fournissant une assurance. Si nous avons mis en œuvre des procédures supplémentaires, nous aurions pu prendre connaissance d'autres éléments que nous vous aurions communiqués.

Éthique professionnelle et gestion de la qualité

Nous nous sommes conformés aux règles de déontologie et aux règles d'indépendance pertinentes définies dans les règles ou le code de déontologie publiés par les différents organismes professionnels comptables

Notre cabinet applique la Norme canadienne de gestion de la qualité 1 (NCGQ 1) *Gestion de la qualité par les cabinets qui réalisent des audits ou des examens d'états financiers, ou d'autres missions de certification ou de services connexes*, laquelle exige du cabinet qu'il conçoive, mette en place et fasse fonctionner un système de gestion de la qualité qui comprend des politiques ou des procédures en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

Procédures et constatations

Nous avons mis en œuvre les procédures décrites ci-après, qui ont été convenues avec la Fédération des caisses Desjardins du Québec et consignées dans les conditions de la mission le 5 février 2026, à l'égard de l'objet considéré.

Procédures		Constatations
1	Obtenir la balance de vérification avant ajustements de la Caisse au 31 décembre 2025 et la comparer à la balance de vérification de la Caisse utilisée dans le cadre de l'audit des états financiers combinés du Mouvement Desjardins au 31 décembre 2025.	Nous avons obtenu la balance de vérification avant ajustements de la Caisse au 31 décembre 2025 et nous l'avons comparée à la balance de vérification de la Caisse utilisée dans le cadre de l'audit des états financiers combinés du Mouvement Desjardins au 31 décembre 2025. Nous n'avons noté aucun écart.
2	Obtenir les écritures d'ajustements comptables spécifiques à la Caisse et les ajouter à la balance de vérification avant ajustements de la Caisse au 31 décembre 2025. Arrondir le résultat obtenu au millier de dollars près.	Nous avons obtenu les écritures d'ajustements comptables spécifiques à la Caisse et nous les avons ajoutées à la balance de vérification avant ajustements de la Caisse au 31 décembre 2025. Nous avons arrondi le résultat obtenu au millier de dollars près.
3	À partir de la charge comptable du rapport financier de la Caisse, recalculer le solde de chaque poste du rapport financier de la Caisse en utilisant le résultat de la procédure 2.	Nous avons, à partir de la charte comptable du rapport financier de la Caisse, recalculé le solde de chaque poste du rapport financier de la Caisse en utilisant le résultat de la procédure 2.
4	Obtenir le rapport financier de la Caisse au 31 décembre 2025 et le comparer avec le résultat obtenu à la procédure 3.	Nous avons obtenu le rapport financier de la Caisse au 31 décembre 2025 et l'avons comparé avec le résultat obtenu à la procédure 3. Nous n'avons noté aucun écart.

Restriction à la diffusion et à l'utilisation

Notre rapport est destiné uniquement aux membres de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, aux membres de la Caisse et à l'Autorité des marchés financiers. Nous ne faisons aucune déclaration et ne donnons aucune garantie à un autre tiers à l'égard de ce rapport. Notre rapport ne doit pas être diffusé à des parties autres que les membres de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, les membres de la caisse ou l'Autorité des marchés financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)

Le 6 mars 2026

¹ FCPA auditeur, permis de comptabilité publique no A115888

Bilan

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Au 31 décembre 2025	Au 31 décembre 2024
ACTIF		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	277 973 \$	131 761 \$
Placement dans le fonds de liquidité sous gestion	44 404	51 595
Prêts		
Hypothécaires résidentiels	1 904 422	1 594 051
À la consommation et autres prêts aux particuliers	56 758	55 921
Aux entreprises et aux gouvernements	496 491	528 590
	2 457 671	2 178 562
Provision pour pertes de crédit	7 340	7 080
	2 450 331	2 171 482
Placements dans la Fédération	78 207	78 207
Autres actifs		
Instruments financiers dérivés	62 091	42 226
Intérêts à recevoir	18 752	19 233
Actifs au titre de droits d'utilisation	1 989	2 168
Immobilisations corporelles	2 092	2 284
Actifs nets au titre des régimes à prestations définies	1 891	1 140
Autres	4 151	3 734
	90 966	70 785
TOTAL DE L'ACTIF	2 941 881 \$	2 503 830 \$
PASSIF ET AVOIR		
PASSIF		
Dépôts		
Particuliers	1 343 473 \$	1 246 515 \$
Entreprises et gouvernements	824 763	689 952
	2 168 236	1 936 467
Emprunts auprès de la Fédération	440 205	260 927
Autres passifs		
Instruments financiers dérivés	2 048	4 215
Intérêts à payer	23 303	25 354
Obligations locatives	2 326	2 607
Passifs nets au titre des régimes à prestations définies	2 276	2 451
Autres	13 498	8 767
	43 451	43 394
TOTAL DU PASSIF	2 651 892	2 240 788
AVOIR		
Capital social	222	219
Excédents à répartir	26 127	12 412
Réserves	263 640	250 411
TOTAL DE L'AVOIR	289 989	263 042
TOTAL DU PASSIF ET DE L'AVOIR	2 941 881 \$	2 503 830 \$

État du résultat

(non audité)

Pour les exercices terminés le 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)	2025	2024
Revenu d'intérêts	173 320 \$	149 519 \$
Frais d'intérêts	112 830	110 498
REVENU NET D'INTÉRÊTS	60 490	39 021
Autres revenus	13 757	13 093
REVENUS D'OPÉRATION	74 247	52 114
Dotation à la provision pour pertes de crédit (recouvrement)	1 229	(711)
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS		
Salaires et avantages sociaux	9 943	9 902
Frais d'occupation	1 505	1 678
Autres	2 681	2 502
	14 129	14 082
EXCÉDENTS D'OPÉRATION	58 889	38 743
Revenus liés à la juste valeur des instruments financiers dérivés	1 013	5 485
Cotisation aux composantes Mouvement et frais afférents	(22 500)	(20 838)
Frais relatifs à l'aide au développement du milieu	(820)	(521)
EXCÉDENTS AVANT IMPÔTS ET RISTOURNES AUX MEMBRES	36 582	22 869
Impôts sur les excédents	6 902	3 579
EXCÉDENTS AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES	29 680	19 290
Ristournes aux membres	4 698	4 122
Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres	(1 236)	(1 064)
EXCÉDENTS NETS DE L'EXERCICE APRÈS RISTOURNES AUX MEMBRES	26 218 \$	16 232 \$

État des variations de l'avoir

(non audité)

Pour les exercices terminés le 31 décembre

	Réserves							
	Capital social	Excédents à répartir	Réserve plus-value (instruments financiers dérivés)	Réserve plus-value (régimes d'avantages du personnel)	Réserve générale	Réserve pour ristournes éventuelles	Fonds d'aide au développement du milieu	Total des réserves
(en milliers de dollars canadiens)								
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2023	213 \$	4 855 \$	(406) \$	(1 972) \$	208 606 \$	32 882 \$	1 791 \$	240 901 \$
Affectation aux réserves adoptée par les membres lors de l'assemblée générale	—	(4 855)	—	—	4 308	—	547	4 855
Ajustement net relatif aux ristournes aux membres	—	—	—	—	(8)	—	—	(8)
Solde après répartition	213	—	(406)	(1 972)	212 906	32 882	2 338	245 748
Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres	—	16 232	—	—	—	—	—	—
Autres éléments du résultat global de l'exercice	—	835	—	—	—	—	—	—
Virement réglementaire	—	(5 048)	4 042	1 006	—	—	—	5 048
Sommes nettes utilisées au cours de l'exercice	—	385	—	—	—	—	(385)	(385)
Autre variation nette du capital social	6	—	—	—	—	—	—	—
Ajustement net relatif aux ristournes aux membres	—	8	—	—	—	—	—	—
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2024	219 \$	12 412 \$	3 636 \$	(966) \$	212 906 \$	32 882 \$	1 953 \$	250 411 \$
Affectation aux réserves adoptée par les membres lors de l'assemblée générale	—	(12 412)	—	—	11 831	—	581	12 412
Solde après répartition	219	—	3 636	(966)	224 737	32 882	2 534	262 823
Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres	—	26 218	—	—	—	—	—	—
Autres éléments du résultat global de l'exercice	—	726	—	—	—	—	—	—
Virement réglementaire	—	(1 422)	740	682	—	—	—	1 422
Sommes nettes utilisées au cours de l'exercice	—	605	—	—	—	—	(605)	(605)
Autre variation nette du capital social	3	—	—	—	—	—	—	—
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2025	222 \$	26 127 \$	4 376 \$	(284) \$	224 737 \$	32 882 \$	1 929 \$	263 640 \$

NOTE COMPLÉMENTAIRE AU RAPPORT FINANCIER (non auditée)

NOTE 1 – NATURE DES ACTIVITÉS ET RÉFÉRENTIEL D'INFORMATION FINANCIÈRE

La Caisse Desjardins de Sainte-Foy (la Caisse) est une coopérative qui a pour objet de recevoir les économies de ses membres en vue de les faire fructifier et de fournir à ces derniers du crédit ainsi que d'autres produits et services financiers. Elle a aussi pour mission de favoriser la coopération et de promouvoir l'éducation économique, sociale et coopérative. Elle est régie par la *Loi sur les coopératives de services financiers* (la Loi).

La Caisse est inscrite auprès de l'Autorité des marchés financiers. Elle est également membre du Fonds de sécurité Desjardins, dont l'objet principal est d'établir et d'administrer un fonds de sécurité, de liquidité ou d'entraide au bénéfice des caisses membres du Fonds.

La Caisse est membre de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (la Fédération), qui contrôle d'autres composantes, l'ensemble formant le Mouvement Desjardins.

Ce rapport financier a été préparé conformément aux exigences énoncées dans la Loi. Les dépôts et les emprunts auprès de la Fédération sont présentés de façon compensée, bien qu'il n'existe pas un droit contractuel de régler au montant net. À l'exception de la présentation des dépôts et emprunts auprès de la Fédération, la Caisse applique des méthodes comptables homogènes à celles qui sont utilisées aux fins de la préparation des états financiers combinés du Mouvement Desjardins, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle du rapport financier de l'exercice courant. Ces reclassements n'ont eu aucune incidence sur les résultats ni sur le total de l'actif et du passif de la Caisse.

